

Le suivre après son abdication et à recevoir ses derniers soupirs. Cette croix étoilée était, comme de raison, un souvenir bien cher de ces événements, puisqu'il ne lui restait que cela du naufrage de sa fortune, et que, nonobstant le fait évident que le Royaume de Sardaigne existait encore, et que Charles Albert eût cessé de vivre, le Marquis ne pouvait repaître dans son pays. Au fond, il y avait bien quelque chose de mystérieux : l'illustre Marquis avait eu, en sa vie, un déficit dans la caisse militaire vers la fin de son administration, et qu'il n'avait pu le combler. On estimait à plusieurs millions ce déficit désastreux : on eut à la fin la preuve qu'il s'élevait à un chiffre insignifiant, et c'est pour cela que ses biens lui étaient restitués. Mais le Marquis n'était point un ingrat. Il voulait reconnaître l'accueil hospitalier qu'on lui avait fait dans sa détresse, en se fixant permanentement au milieu de nos braves concitoyens afin d'y dépenser les revenus de son marquisat. Quelle munificence ! Aussi fit-il aller vite les choses. Il essaya des chevaux pour ses équipages futurs ; visita incognito des maisons de campagne afin de voir si elles seraient dignes de lui servir de résidence. Il marchanda les seigneuries ; celle du Major Campbell, par exemple, (laquelle n'était pas à vendre) aurait pu lui convenir, n'était quelques inconvénients inexplicables. Il n'existait qu'un moyen de trouver une demeure dont l'usage fût digne de la haute dignité du personnage : c'était d'en construire une, d'ériger un palais dont le coût s'élevât à quinze mille louis. Ce projet, qui n'était nullement gigantesque à côté d'une fortune colossale, fut le seul auquel il daigna s'arrêter. En effet, Montréal allait ajouter à ses embellissements un édifice à peu près féérique qui étendrait dans notre ville le nom du marquis de las Carolinas !

Il écrit donc en Italie pour y louer un vaisseau qui devait lui apporter sa magnifique bibliothèque et son splendide aménagement de marquis. Son Aide-de-Camp, le Comte Alfieri, n'allait-il pas aussi venir ? Il attendait de jour en jour cette illustre compagnie qui lui apportait un peu d'or en attendant mieux. Malheureusement le Comte Alfieri était malade ; il n'offrait plus que le fantôme d'un militaire. Aussi le Marquis Olivarez avait-il ordonné des relais de voitures converties pour adoucir le trajet que ce cher ami avait à fournir des Etats-Unis au Canada. Ce n'est pas tout. De cette énorme fortune qu'il avait possédée, on ne lui permettait de ravoir qu'une partie. Ceci n'allait à lui rapporter que cinq mille louis par an de revenu. Avec cela qu'allait-il faire ? C'était désolant ! Ses airs de grand seigneur, sa mine de gentilhomme ne tardèrent pas à lui faire des amis de ses admirateurs. On devait bientôt voir en effet, comme l'a dit le chanteur des Georgiques :

... au retour du soleil, De leur patron superbe admettant le déveillé. Sous les lambris pompeux de ses toits magnifiques, Des flots d'adulateurs bannir ses potiques, etc. Mais il fallait au Marquis quelque chose de moins inappreciable que l'encens : il voulait des dupes. Les dupes ne lui manquèrent pas. Avec une connaissance exacte des citoyens de Montréal, une pénétration exercée, il escroqua de la bienveillance de personnes trop crédules, de jolis bénéfices, à titre d'emprunt, ou même au nom de Pamitié fidèle, car sa haute et comminatoire. De là cette popularité fabuleuse qu'elle s'acquiesça en peu de temps et à très peu de frais. Unions ici des anecdotes où des noms respectables seraient froissés pour en venir au dénouement de la comédie. Le marquis était enlacé dans un réseau de dettes, et l'Aide-de-Camp ne venait pas. Puis, il y avait de petits comptes à régler avec le tailleur, le joaillier et le maître d'hôtel. Cela devenait sérieux. Señor Olivarez voulut donc, pour se tirer d'affaire, mettre le dernier sceau à son illustration, et il le fit à la manière de quelques grands seigneurs : par des libations à l'hôtel Donegan.

Vendredi (14 février), des amis nombreux se pressaient le soir autour d'une table richement approvisionnée de vins mousseux et surtout de champagne. Le fête était brillante et le marquis d'une humeur agréable. Il était charmant, le marquis ; il pressait libéralement ses chers convives de ne point épargner le champagne... Tout-à-coup une idée subite surprit le Señor Olivarez : oh ! lui dit-il, on se cognant le front, il me revient un souvenir. J'avais un engagement à cette heure précise... Comment faire ? Mais, Marquis, ne vous gênez pas... D'accord, messieurs ; mais c'est une affaire de quelques minutes... seulement, je vous recommande bien de ne pas ménager le champagne... en attendant.

Le marquis se retire ; une voiture l'attendait à la porte de l'hôtel. Il sort, en enjoignant impérieusement au garçon de service de veiller avec beaucoup d'attention au bien-être de ses convives. Puis, fonce, cocher ! Depuis, on est demeuré sans nouvelles du marquis de las Carolinas. La rumeur (elle est si méchante !) dit seulement qu'arrivé à Rouse's Point, notre millionnaire remit à son conducteur trois piastres avec injonction de l'attendre là trois jours durant ; qu'il viendrait, au bout de ce temps, l'y rejoindre. Le charretier attendit les trois jours, dépensa les trois piastres, et ne ramena pas le Monsieur.

Vous devinez sans peine que à dû faire honneur aux dépenses du festin. Et le maître d'hôtel, qui avait hébergé sa haute et noble personne, se vit enlever son honneur et sa fortune. Il hérite des malles du noble étranger... remplies de cailloux enveloppés de paille. Evidemment, le noble Señor est allé transplanter ailleurs son Marquisat et ses espérances d'établissement, à l'aide de quelques cent-

de louis obtenus par des expédients peut dignes d'un gentilhomme de si haute lignée. Ouf !

CALIFORNIE.—Monsieur G. O. Delorme, ci-devant marchand de Montréal, et maintenant en Californie, vient d'adresser à la *Minerve*, le rapport d'une assemblée, tenue par les Canadiens-Français le 1er déc. dernier, à Nevada-City, dont M. Joseph A. Chiniquy fut nommé Président et M. Delorme, Secrétaire. Plus de quarante Canadiens presque tous du District de Montréal, étaient présents et y passèrent des résolutions, qui font assez voir ce que ces compatriotes pensent de la Californie. Les résolutions disent, en substance :

- 1° Qu'à moins de quelque heureux hasard, il est impossible de faire fortune en Californie sans un travail prolongé pendant plusieurs années ;
- 2° Que les chances d'y acquérir de la fortune diminuent et diminueront de plus en plus, et qu'ainsi il ne peut être conseillé à personne d'y aller.
- 3° Que si, en dépit de ces nouvelles, quelques compatriotes se laissent induire, en erreur jusqu'à entreprendre le voyage, l'assemblée leur conseille de choisir la route de l'isthme de Panama, comme étant la plus rapide et la plus sûre.

JAPON.—La frégate américaine le *Preble* avait reçu la mission d'aller réclamer la mise en liberté de seize marins des Etats-Unis, retenus captifs au Japon à la suite d'un naufrage. La frégate alla toucher aux îles Loo-Choo, qui forment un royaume tributaire du Japon, et où aucun navire américain n'avait encore abordé. Les habitants de ces îles sont, pour l'intelligence, pour le développement des arts et pour la civilisation, fort supérieurs à toutes les autres races de l'Océan Pacifique.

Lorsque le *Preble* arriva en vue de la côte du Japon, des batteries établies sur le promontoire et sur les hauteurs principales, tirèrent plusieurs coups de canon pour donner avis de l'approche d'un navire barbare. A l'entrée du port de Nangusaki, le *Preble* rencontra un grand nombre de larges chaloupes qui lui firent signe de retourner et essayèrent de lui barrer le passage ; mais la frégate, aidée par une bonne brise, se fraya un chemin entre toutes ces chaloupes jusqu'à ce qu'elle trouvât un bon ancrage. Bientôt après, on vit entrer dans le port des flotilles de bateaux chargés de soldats, et on en vit ainsi arriver nuit et jour, tant que le *Preble* demeura dans le port de Nangusaki. Chaque escadre de bateaux avait des bannières ornées de symboles distinctifs et de devises particulières. Les soldats, en débarquant, transportaient ces bannières jusqu'aux cantonnements qui leur étaient assignés sur des hauteurs situées en face de l'ancrage de la frégate. Sur ces hauteurs, on démasqua successivement plusieurs batteries de grosse artillerie, formant un total de plus de soixante canons, tous dirigés sur la frégate.

C'est en face de ce déploiement de forces, et avec un cortège de chaloupes ennemies autour du *Preble*, que le capitaine américain commença à négocier la mise en liberté de ses compatriotes, qui, depuis dix-sept mois, souffraient l'emprisonnement de son cruel. Les Japonais ne firent aucun reproche à ces hommes ; ils se plaignirent seulement du mal qu'ils avaient eu à faire des prisons et des cages assez solides pour y enfermer ces barbares. Ils les avaient néanmoins traités avec une extrême humanité, et les avaient obligés à fouler aux pieds les crucifix, leur disant que c'était là le *diable du Japon*, et que toute hésitation leur coûterait la vie.

La demande des Américains fut d'abord très-mal reçue ; mais le capitaine montra une telle fermeté qu'on finit par lui rendre les prisonniers : il les a ramenés à Hong-Kong. Dernières nouvelles d'Italie. Rome.—La pré-ence de Mazzini en Suisse et en Italie, où il a pu momentanément pénétrer, a donné une activité nouvelle aux démagogues dont les espérances ne sont qu'annusées. C'est heureux que l'attente où ils sont d'un prochain succès les rende moins pudents et leur fasse assez découvrir de leurs trames pour que la police en puisse suivre et saisir les fils. C'est ce qui est arrivé dernièrement à Rome : sur des indications précises, plusieurs de meneurs ont été arrêtés, des correspondances saisies, des personnes suspectes mises en surveillance. Les frères et amis vont crier d'abord beaucoup à l'arbitraire, à la tyrannie, au despotisme clérical ; c'est tout simple. Les clameurs servent à entretenir une certaine agitation toujours favorable aux faiseurs de révolutions. Et puis, à force de crier, on persuade toujours à quelques niais qu'on n'a pas tous les torts de son côté, et c'est toujours tant de gagné pour la cause. En attendant, les hommes d'action feront les morts pour laisser passer à côté d'eux la police et ses agents, et quand la surveillance se sera relâchée, ils reprendront leur œuvre et tâcheront de la pousser en avant. Il faut que le gouvernement pontifical, ainsi que tous les gouvernements de l'Europe, n'oublient pas qu'il s'agit d'une guerre à mort, et qu'ils ont à faire à un ennemi qui n'effraie ni les échecs ni les défaites, qui renait de ses cendres et ne cessera de menacer et de détruire que lorsqu'il sera anéanti.

Les tristes préoccupations de la politique n'empêchent pas le Pape de donner une attention soutenue aux beaux-arts qui sont pour les Romains un sujet d'orgueil national. C'est ainsi que Sa Sainteté vient d'autoriser les fouilles sur la voie appienne, dont le plan lui avait été présenté par M. Jacobini, ministre de l'intérieur. Les travaux ont été commencés à trois milles de Rome, où on a rencontré

quelques traces de l'ancien pavé. Des deux côtés d'un déblayé des mausolées, la plupart très-maltraités, mais autour desquels se retrouvent des fragments de leur décoration primitive : des bas-reliefs, des chapiteaux, des parties de figures, des inscriptions qui au lieu d'être transportés dans un musée sont remis à la place que l'artiste leur avait marquée, et servent ainsi à rendre à ces restes de l'antiquité leur style, leur caractère et quelquefois leur date. C'est ainsi encore que la bibliothèque du Vatican vient d'être enrichie d'une nouvelle collection de médailles pontificales dont la série commence à Grégoire II en 734 et se continue jusqu'à Grégoire XVI. Nouveau gage de la munificence du Souverain-Pontife et de son amour éclairé pour les arts et les sciences.

FAITS DIVERS.

On lit dans la *Gazette* des Tribunaux : A onze heures du soir, Théophile Gaudet, robuste garçon de vingt-cinq ans, descendait la chaussée de Charonne, chantant à pleine voix ce premier couplet d'une certaine chanson qui n'en a pas moins de six du même calibre :

Marchons, enfants, Dieu protège les braves, Nos bras, unis fois ont chassés les Tarquins ; Nous délérons les trop faibles entraves, Que nous forgeront de faux républicains. Brisons ces liens, que leur pouvoir envire, De l'avenir ils barrent le chemin ; Nous obtiendrons un droit... le droit de vivre ; Ou nous mourons les armes à la main ! Salaire ! (ter) C'est la voix, le tocsin des faubourgs ; Colère ! (ter) Apprête tes tambours ; Plan ! (quater) Qu'il tremble le monde élégant. Plan ! (quater) Dieu de son souffle anime l'ouragan. (bis) Plan ! (quater)

Tout en chantant, Théophile se frottait les mains, il était heureux ; il avait réalisé sans colère, sans tambour et sans tocsin, l'espoir exprimé dans son couplet, il avait conquis un droit... le droit de vivre et de vivre longtemps, car il portait dans ses poches :

- Deux morceaux de lard crû (plan) !
- Un morceau de lard cuit (plan) !
- Un morceau de veau cuit (plan) !
- Une longueur de boudin (plan) !
- Un petit pâté (plan) !

Comment cette anbaîne était-elle tombée dans les poches de l'hébreux Théophile ? Le voici : Le 11 Novembre, Théophile travaillait, en sa qualité de cuisinier prolétaire, chez un Tarquin de Charonne, un sieur Moreau, traiteur, rue des Ormes. L'idée ne lui vint pas de chasser le Tarquin de son établissement, mais sa journée faite, bien nourri, bien payé, il délia les trop faibles entraves qui retenaient dans le garde-manger veau, lard, petit pâté, beurre, boudin, le tout pesant quatre kilogrammes trois hectogrammes, et répétant à chaque confection qu'il mettait dans ses poches ce patriotique refrain :

Nous obtiendrons un droit... le droit de vivre, Ou nous mourons les armes à la main.

C'est d'indignation que voulait dire Théophile ; mais son maître, le Tarquin Moreau, lui en épargna la peine en le faisant arrêter. Il l'avait vu sortir de chez lui les poches par trop rebondies ; il l'avait suivi, et le tyran avait requis quatre licteurs de la barrière Charonne pour lui disputer une fois de plus le droit de vivre.

L'affaire a été portée aujourd'hui au Forum (6e ch.) ; le peuple est resté calme, car les débats ont prouvé que Théophile avait suffisamment le *panem et circenses* ; le jour du vol il avait bien soupé chez Tarquin, et la veille il avait été au Cirque-National. Il a été condamné à passer un an sur les côtes d'Afrique.

Il s'est passé à la justice de paix d'Oran, un fait assez remarquable pour être rapporté. Il y a quelque temps, une balancelle quittait un des ports d'Espagne et faisait voile vers les côtes d'Afrique. Au milieu de la traversée, la barque fut assaillie par une tempête si violente que le petit équipage et les quelques passagers qui se trouvaient à bord crurent que leur dernière heure était venue.

Parmi ces derniers était une jeune fille du nom de Josepha Yalma ; devant l'imminence du danger qui les menaçait, à l'aspect épouvantable d'une mort horrible, et n'ayant plus d'espoir que dans la prière, Josepha se jeta à genoux, implora la protection de la Vierge et promit, si l'abîme ne l'engloutit pas, de lui faire dou de ce qu'elle possédait de plus précieux et de plus beau au monde, de ses cheveux, qui sont d'une ampleur plus que remarquable et du noir le plus brillant. La tempête cessa ; l'orage s'éloigna, la mer se calma et la balancelle peut toucher miraculeusement au port, mais non sans avoir éprouvé de fortes avaries.

Aussitôt arrivé à Oran, Josepha s'empressa d'accomplir son vœu : elle fit tomber sous les ciseaux sa belle chevelure et la confia à un coiffeur pour que celui-ci la lui tresse. Le coiffeur, homme habile dans son art, la soumet alors aux préparatifs nécessaires, et, à cette épreuve, la chevelure perd de son poids et de son brillant.

Josepha refusa de reconnaître dans le travail que lui présente l'artiste les cheveux qu'elle lui a confiés, et elle assigne le Sieur P... coiffeur, demeurant à Oran, rue Philippe, devant le juge de paix de cette ville, en restitution de ses propres cheveux, conforme à l'échantillon qui sera produit devant le tribunal, du poids de quatre onces et demie au moins, ou en paiement d'une somme de 50 fr., tant pour le prix de cette tresse, que pour dommages-intérêts.

La citation était formelle... Le procès s'engagea.

L'expertise de l'illustre grand-maître... en coiffure prouve incontestablement que le jeune artiste avait bien réellement rendu à la jeune fille espagnole ses propres cheveux, mais modifiés quant au poids et au brillant par l'action de l'art.

Le sieur P... fut donc renvoyé des fins de la plainte, et la jeune Espagnole condamnée aux dépens ; mais en voyant toute la joie, toute l'ivresse de la pauvre fille, alors convaincue que c'était bien ses cheveux qu'elle pouvait offrir à la Vierge, le coiffeur lui fit remise du prix de son travail, qui est un véritable petit chef-d'œuvre.

Les parties se sont retirées satisfaites, et nous avons trouvé cette histoire assez curieuse pour raconter à nos lecteurs.

CATALOGUE

DE QUELQUES-UNS DES

MINERAUX ET DEPOTS ECONOMIQUES

DU CANADA,

AVEC LEURS LOCALITES.

Notre... Les quantités indiquées dans les localités ne sont pas dans tous les cas assez considérables pour être exploitées avec profit, mais elles sont toujours assez importantes pour attirer l'attention aux localités, comme pouvant conduire à la découverte d'autres localités dans les environs, où les quantités pourraient être plus grandes.

(Suite et fin.)

Matières réfractaires.

Talc allaire—Elzevir, rang 2, lot 27 ; rang 2, lot 13 ; Potton, rang 5, lot 20 ; Seigneuries de Vaudreuil-Beauce, rang 3, sur le Bras ; Broughton, rang 4, lot 12. Asbeste.—Potton, rang 5, lot 20. Grès—Lac Huron, île du Campement d'Ours, côté de l'ouest ; Forges Saint-Maurice. Porphingine, ou Mine-de-Blomb—Grenville, rang 5, lot 10 ; 2 veines.

Engrais.

Phosphate de chaux—Outaouais, près de la ligne de séparation entre Westmeath et Ross, au-dessus de la tête de la glissoire de Moore ; glissoire du Calumet ; Burgess, rang 8, lot 4 ; Hull, rang—lot—, près du moulin de Blasiell ; Baie Saint-Paul ; Malbaie. Gypse—Dumfries, rang 1, lot 17 ; l'emplacement du village de Paris ; Brantford, rang 1, lot 15 ; rang 2, lot 16 ; rang 3, lot 17 ; Oneida, lot 57 ; et l'espace suivant en descendant, sur la Grande-Rivière ; Seneca, lot 17 et 18, sur la Grande-Rivière, et l'emplacement d'Indiana ; Cayuga rang 3, lot 19, 20, 21, 22, 23.

Marne Coquillière—Gwillimbury Nord, pointe orientale de la baie de Cook ; île du Calumet, dans un petit lac à deux milles au sud-est du Campement des Plaines ; île du Calumet, un mille au nord-ouest de la clairière de Desjardins, vis-à-vis de la glissoire de Moore, dans les divers petits lacs qui se trouvent dans le bas de l'île ; Clarendon, rang 1, lot 23 ; lac au Vison, à l'ouest de Bromley, McNab ; lac Baie ; Nepean, sur la terre de Sparks, près de Bytown ; Gloucester, sur la terre de l'honorable M. McKay, près de Bytown ; Argenteuil, rang 1, lot 3 ; Hawkesbury Est, rang 7, lot 11 ; Seigneuries de Vaudreuil, près de la pointe Cayuga ; Saint-Benoît, Grand-Bûlé, sur la terre de Chénier ; Grande-Côte, entre la traverse de Sainte-Thérèse et Sainte-Eustache, sur la terre de McAllister ; vis-à-vis de Sainte-Rose, le long du chemin de Sainte-Thérèse, sur la terre de Henrich ; Saint-Armand Ouest, lots 156 et 157 ; Stanstead, rang 11, lot 5 et 6 ; Seigneuries de Saint-Hyacinthe, à la jonction des chemins de Granby et de Saint-Pie ; Montréal, rivière Saint-Pierre ; New-Carleton, dans 4 ou 5 petits lacs, à un ou deux milles du village.

Matières propres à moulins à fondre et à polir.

Pierres à Moulangeres—Les localités de cailloux roulés de granite et de syénite répandus par le pays, et employés à la fabrication des meules de moulin, sont trop nombreuses et trop accidentées, pour être mentionnées ; ces cailloux roulés proviennent principalement des roches granitiques et gneissolites, qui bordent le côté du nord de l'Outaouais et du Saint-Laurent, depuis le lac Supérieur jusqu'au Labrador. Indépendamment de ces cailloux, il y a en place différentes roches, dont on peut se servir pour la même fin, telles que—

Conglomérat siliceux—Seigneuries de Vaudreuil ; Cascades, et pointe du Grand-Dérouil ; Hull, rang 11, lot 10 ; Port Daniel à l'Assé à la Vieille.

Quartzite granulaire et corne—Cotte roche accompagne la serpentine des townships de l'Est (pour le rang de laquelle, voyez Marble), et se rencontre en trop d'endroits, pour qu'ils soient énumérés ; l'honorable M. Knowlton en a obtenu un bon échantillon de Bolton, rang 6.

Granite—Stanstead ; Barnston ; Barford ; Hereford ; Ditton ; Marston ; Stratford ; Weedon ; Seigneuries de Vaudreuil-Beauce, près du banc de serpentine. La pierre de Vaudreuil est très-estimée.

Pseudo-granite (sans grains de quartz)—Montagnes de Sainte-Thérèse, Rouville, Rougemont, Yamaska, Shefford et Bromie.

Pierres à Meules—Un grès désigné sous le nom de banc gris, qui repose au sommet des côtes rouges du grès de Madina, et qui s'étend de Queenston, par Sainte-Catherine et autour de l'extrémité du lac Ontario par Hamilton, jusqu'à Esquesing, et de là à Nottawasaga, a été employé à faire des meules, dans quelques-uns des townships du nord.

Quelques parties du grès de Potsdam ont été employées à la même fin, comme aux Allumettes, à la chute des Allumettes, et dans Fitzroy, aux moulins de Sherrill.

Quelques parties du grès de Gaspé, dans la baie de Gaspé, doucement des meules ; mais quoiqu'elles puissent être les meilleures des pierres meulrières du Canada, nulle d'elles n'égale celles du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, non plus que celles de Newcastle, en Angleterre.

Pierres à Aiguiseur et Colicule—Madoc, rang 5, lot 1 ; Marmora, rang 6, lot 22 ; lac Mazina, près de Palmerston ; Fitzroy, pointe Whetstone, lac Chaudière ; Potton, rang 11, sur le lac Magog ; Stanstead, de l'île Whetstone, dans le lac Magog, par le rang 5, lots 19 et 20, et rang 7, lot 21, jusqu'au rang 9, lot 28 ; delà par Hatley, jusqu'au rang 9, lot 3 sur le lac Messouppit ; Stanstead, rang 8, lot 4 ; Bolton, rang 14, lot 5 ; Shipton, rang 14, lot 19, et rang 5, lot 16 ; Marston, sur le lac Mégantic.

Ti-poli Canadien—Dipst siliceux infusoire—Augmentation de la Seigneuries de La Noraye et Dautré.

Matières pour Pavés, Couvertures de toits, etc. Ardoise à couvrir—Kingsy, rang 1, lot 4 ; Halifax, rang 1, lot 4 ; Frampton, sur la terre de M. Quigley.

Pierres plates à Paver—Toronto, rivières Crédi, Petit Mimico, et Etobicoke, Etobicoke, rivière Humber ; York, bas oriental de la rivière Don ; lac Témiscaming, 7 milles au-dessous de la Rivière ; Bagot, aux rapides de Galaboga ; Horton et Clarendon, aux Chenaux ; Sutton, rang 2, lot 19 ; Potton, rang 10, lot 25, à la traverse de Potton ; Stanstead, du côté de l'Est du lac Memphremagog, l'espace de quelques milles au-dessus du Débouché ; Inverness, rang 2, lot 5 ; Port Daniel, à l'Assé à la Vieille.

Matières de Construction. Granite d'une qualité supérieure, blanc et clivable—Stanstead, rangs 4, 5, 6, 7, 10, 1, 2, 3, 4, 5, 6 ; rang 9, du rang 4 sur rang 11, lot 13 ; Barnston, rang 9, lot 1 ; rangs 10 et 11, lots 7 à 15 ; Barford, rangs 1 et 2, lots 5 à 9 ; Hereford, rangs 4 et 5, lots 19 et 20 ; Marston, à une demi-lieue de la pointe supérieure du lac Mégantic ;

Grande Montagne Mégantic, six milles en carré dans Winslow, environ une demi-lieue au sud-est de la ligne de division entre Aylmer et Gayhurst ; Weedon, un mille au sud-est du lac Louisa ; Winslow, longueur de 3 milles, à environ 5 milles au sud-est du lac Aylmer ; Stafford, un mille, et une lieue en remontant la rivière Felton, aussi à 2 lieues du lac Saint-François ; Lambton, 2 lieues du bout d'en bas du lac Saint-François.

Pseudo-Granite sans grains de quartz, blanc, clivable—Montagnes de Sainte-Thérèse, Rouville, Rougemont, Yamaska, Shefford et Bromie.

Grès blanc-jaunâtre—Niagara, à Queenston ; Barton, à Hamilton ; Flamborough Ouest ; Nelson ; Nassagaweya ; Esquesing, rang 5, lot 17 ; rang 6, lot— ; Nottawasaga, Cayuga, rang—, lots 45 et 46 ; Seigneuries de Rigaud, rivière à la Grasse ; Seigneuries de Vaudreuil, pointe à Cavagnol ; Isle Perrot ; Saint-Eustache ; Seigneuries de Terrebonne ; Seigneuries de Beauharnois ; Forges Saint-Maurice ; Allumettes ; Fitzroy.

Grès calcareux—Canal du Rideau ; Bytown ; différents endroits sur l'Outaouais, du côté du nord de Bytown, à l'île Papineau ; différents endroits, de Grenville à la Pointe Fortune ; Brockville ; Malbaie, aux Ecochis et au Cap Blanc, et sur les lots de J. B. Duberger et de T. Clapierou ; Seigneuries de Lauzon, à Saint-Nicholas ; au Cap Rouge près de Québec.

Calcaire—Malden ; îles Manitoulines, le long du côté du sud ; île Saint-Joseph ; côté du lac Huron, depuis le cap Hurd jusqu'à la rivière au Sablé (du nord) ; différents endroits du cap Cabot, à Sydenham, dans la baie d'Owen, et de Sydenham par Euphrasia à Nottawasaga de la par Marmora à Esquesing et par Nelson à Ancaster ; Thémis ; baie de Metchouche ; Orillia ; Rama ; Bara et en différents endroits jusqu'à Marmora ; Madoc Belleville ; Kingston ; McNab ; Bytown, et en différents endroits jusqu'à Plantagenet et Hawkesbury ; Cornwall ; Isle Bizard ; Ile de Beauharnois ; Caughnawaga ; Montréal ; Isle Jésus ; Terrebonne ; Phillipsburg ; Saint-Dominique ; Grandin ; Deschambault ; Beccourt ; Baie Saint-Paul ; et Malbaie ; Upton ; Acton ; Wickham ; Stanstead ; Hatley ; Dudswell ; lac Témiscouata ; Gaspé ; Port Daniel ; Richmond ; Ile d'Anticosti.

Chaux—commune. Dans différents localités énumérées ci-dessus pour la pierre calcaire.

Argile—Dans les localités indiquées pour la dolomite.

Hydraulique—Pointe Douglas, lac Huron ; Cayuga, à une demi-lieue et 3/4 milles au-dessous du village, sur la Grande-Rivière ; Thorold ; Kingston ; Nepean ; près de Bytown ; Argenteuil.

Matières pour Briques, Tuiles et Poterie. Argile—Pour Briques Rouges—Cette argile est très-bonne ; répandue dans les vallées du Saint-Laurent, de l'Outaouais, du Richelieu, etc., que les localités sont trop nombreuses pour être mentionnées.

Pour Briques Blanches—York, rang 2, à partir de la baie, lots 19 et 20 ; Paterborougi.

Pour Tuiles et Poterie—Toutes les mêmes localités.

Marbre—Blanc—Dudswell ; déboché du lac Mazina, derrière Palmerston (c'est une dolomite).

Noir—Cornwall ; Phillipsburg.

Brun—Pakenham, au moulin de Dickson.

Gris et bigarré—McNab ; Phillipsburg ; Saint-Dominique ; Montréal.

Verd Antique—Stukely.

Serpentine, en plusieurs endroits de ses parties, propre à des fins d'ornement, dans un cours de 1/3 milles, passant par Potton, Bolton, Stukely, Oxford, Brompton, Melbourne, Shipton, Tingwick, Wotton, Hun et son augmentation, Wolfestown, Gathby, Ireland, Coleraine, Adstoeh, Ting, Vaudreuil-Beauce, jusqu'à Cranbourne ; et dans un autre cours de dix milles, passant par Leeds.

Matières Combustibles. Tourbe—Wainsfleet ; Hamberstone ; Westmeath ; Beckwith ; Goulburn ; Nepean ; Gloucester ; Cumberland ; Carance ; Plantagenet ; Alfred ; Caledonia ; l'Original ; Osmbruck ; Finch ; Winchester ; Roxburg ; Seigneuries de Longueuil ; Seigneuries de Saint-Hyacinthe, à Saint-Dominique ; Seigneuries de Sainte-Marie de Monnot ; Seigneuries de la Rivière la Loup ; Seigneuries de la Rivière Quille ; Matane et McNider, entre la rivière Gloucha et la rivière Matane.

Pétrole, Naphte, etc.—Mosa, rang 1, lot 29, et à différents points près de la rivière Thames ; rivière Saint-Jean ; Gaspé, à l'embouchure, et deux lieues en remontant le ruisseau Argenteuil.

Asphalte—Emmiskilling, rang 6 on 7, lot 10.

Sablé à moulins—Matières Diverses. Monté à l'Assé ; l'Assé ; Stanstead.

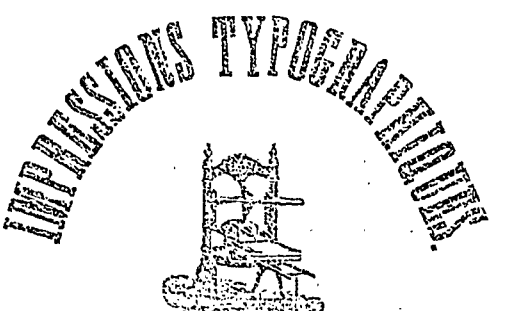
Terre à Taux—Nassagaweya, au moulin de McKean, Sixteen-mile Creek.

ERRATUM.—Au has de la correspondance insérée dans le dernier No., aux signatures "P. Abrie" et "M. Prévost," substituez "Paul Elol Marier" et "G. M. Prévost."

ANNONCES.

AVIS AUX ABONNES DE L'ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL DE L'ALPHABETE.

La malice du propriétaire de l'Album a causé du retard dans la publication de ce Recueil Littéraire depuis le commencement de la présente année, sans compter que les grands améliorations et les changements à faire ont dû nécessairement occasionner un surcroît de travail et de dépenses. Les abonnés de l'Album cependant ne perdront rien pour attendre, et aussi prochainement que possible ils recevront les numéros de Janvier et Février qui seront suivis régulièrement et mensuellement des autres livraisons. Montréal, 25 Février 1851.



ON imprime à cet établissement : LIVRES, ADRESSES, CARTES DE VISITE, INVITATIONS, CIRCULAIRES, ET JOBS DE TOUTE ESPECE.

Le tout est exécuté sur bon papier, avec caractères neufs et dans le dernier goût. Tous les ouvrages demandés seront livrés à l'heure convenue et à des prix TRÈS-MODÉRÉS. S'adresser à l'IMPRIMERIE des Melanges Religieux, Montréal, le 25 février 1851.